



EQUIPE PROJET

Lettre Infos Interne 002

22/12/2021

Contact :
side.fly.france@gmail.com

Comme annoncé dans la lettre d'infos précédente, les statuts de l'association porteuse du projet ont été rédigés, lus, relus...

Suite à son enregistrement et la publication au journal officiel, Audace Handi Evasion est une personne morale depuis le 14/12/2021, à nous de l'élever correctement et la faire grandir !.

Les premiers administrateurs sont : Philippe LULSLEY (Président), Frédéric CHEREAU (Trésorier) et Pascal HUAR (Secrétaire).

L'objet de l'association permettra au besoin d'accueillir des projets « type Side Fly », dans d'autres domaines que l'aéronautique. Par exemple conception de véhicules en tous genres ou d'accessoires « taillés » pour l'aventure pour tous et toutes, en situation de handicap ou non.



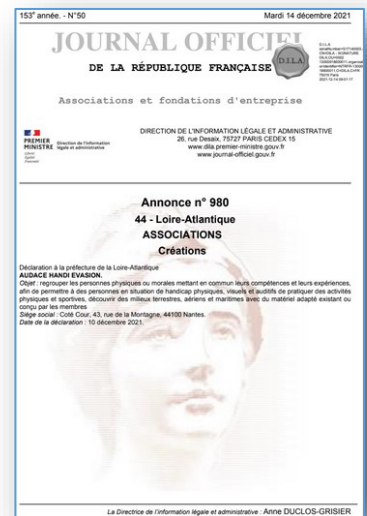
« L'Association AUDACE HANDI EVASION a pour objet de regrouper les personnes physiques ou morales mettant en commun leurs compétences et leurs expériences, afin de permettre à des personnes en situation de handicap physiques, visuels et auditifs de pratiquer des activités physiques et sportives, découvrir des milieux terrestres, aériens et maritimes avec du matériel adapté existant ou conçu par les membres. »

Vous pouvez télécharger les statuts de l'association via le lien :



Un appel à candidature pour former un conseil d'administration est lancé !

Le montant de la cotisation pour l'année 2022 est fixée à 10 €, c'est une somme relativement symbolique. Les cotisations ne seront qu'épsilon dans le budget des projets, mais un nombre d'adhérents important donnera de la crédibilité pour les demandes de subventions, les relations avec les futurs partenaires type mécènes/sponsors. Via une plate forme web avec paiements sécurisé, nous offrirons la possibilité de s'acquitter en ligne de cette cotisation.



Depuis le lancement du projet 3 organismes de référence pour ce projet ont été contactés.

L'Aéroclub de France, La **Fédération Française ULM** et la **Fédération Française d'Aérostation** accueillent notre initiative très positivement. D'autres compétences, nous rejoindrons via ces organismes représentatifs.

Le centre de formation aux métiers de l'audiovisuel JARIS (<https://www.jaris.fr/>) pour personnes en difficultés ou en situation de handicap, fait aussi désormais parti de nos partenaires et sera à même de d'étudier les projets de réalisation audiovisuels (participations aux meetings aériens, voyages à thème etc...).

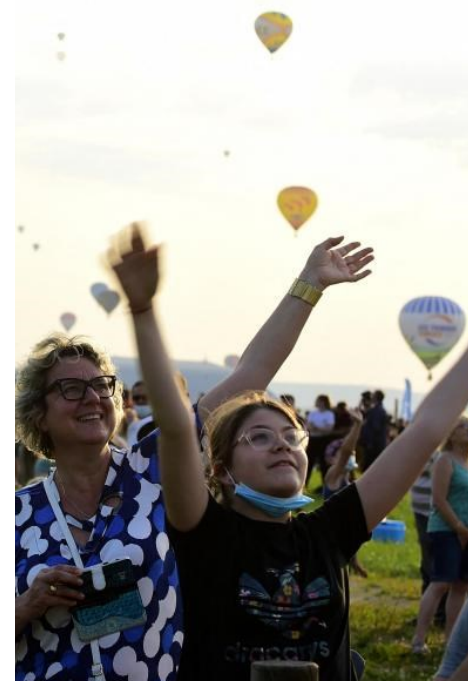
Cécile Marguerone et Olivier Dabat de l'agence **Africa Cœur Safaris** www.africacoeursafaris.com, attendent l'appel à cotisation pour adhérer personnellement à l'association et bien entendu imaginer avec nous un projet de voyage pour découvrir l'Okanvango vu du ciel. Cette agence est en lien avec www.okavangoballooning.com pour l'aspect aéronautique/gaz.



F.F.A.



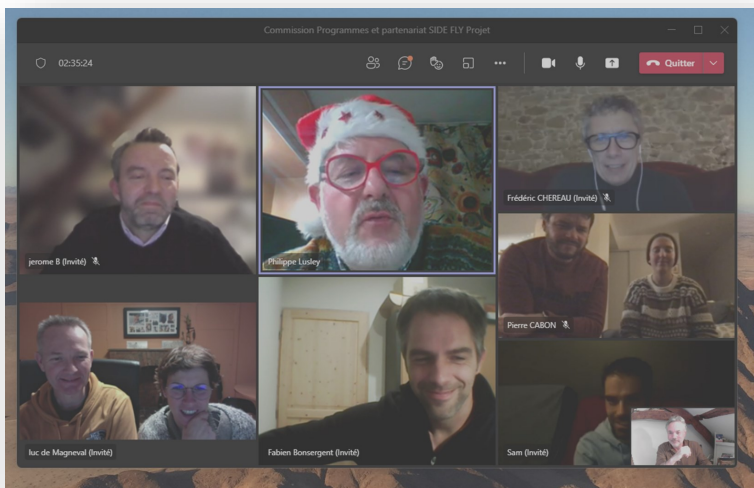
association Act'Pro



« Programmes de vols et Partenariats ».

Une première réunion en visioconférence c'est tenue mardi 21 décembre, le Président avait endossé sa tenue de cérémonie. Nous craignons le pire si une réunion de cette commission est organisée à proximité de mardi gras ou sur la période d'Halloween...

Les acteurs présents ont acté que nous nous appuieront sur des meetings et structures locales aérostatiques en France ou à l'étranger pour nos futurs programmes annuels. Cette formule offrant un avantage logistique certain, des possibilités de partenariats entre des associations spécifique Handi et aux pilotes découvrir de nouveaux meetings/sites de vols.



Une liste de meeting/zone de voyages doit donc être établie, et **chacun est amené à faire des propositions.**

Une fois ce projet de programme arrêté nous pourrons préparer avec les « équipages intéressés », des « fiches techniques » par meeting/voyage incluant, : contacts locaux, équipe Side Fly (Pilotes, équipiers, passagers), associations mobilisables locales et du réseau Audace Handi Evasion, projet de réalisation audiovisuel, aspects logistiques (transport/fret aéronefs, équipages, location véhicules, hôtellerie restauration), programme/activités complémentaires sur site, budget... Un meeting, un voyage devenant un projet indépendant à organiser et financer. Ces fiches techniques permettront à nos mécènes/sponsors d'avoir une lisibilité sur nos projets.

Il a été évoqué l'aspect **formation des futurs pilotes en situation de handicap**, et acté que **celle-ci serait finalisée par une école identifiée** (près de Chalon sur Saône), les instructeurs de l'association pourraient capter le potentiel de volontaires pour le brevet de commandant de bord, initier la formation des élèves afin que ces derniers se présentent en confiance dans les meilleures conditions au stage d'obtention des galons.

Pour l'aspect budgétaire de cette formation (stage avec instructeur professionnel FFPLUM), l'association pourrait créer une bourse et accompagner l'élève sur les demandes F.F.A, FFPLUM et autres organismes...



Lancement médiatique du projet : l'idée de participer, le plus tôt possible, à un événement faisant la promotion du vol en montgolfière adapté PMR, a retenue l'attention de tous. Une occasion de communiquer sur les possibilités de vols adaptés sur le territoire Français et sur notre projet en particulier. Serge Claude (responsable Handivol de la FFA), a été contacté le 22/12, la FFA prépare un label Handivol pour les clubs et structures professionnelles, cette idée de monter un événement pour lancer le label FFA et présenter notre projet a séduit Serge... wait & see...

Recherches de Partenaires/Mécènes/Sponsors :

Pour que l'équipe technique ait les moyens de concevoir la machine volante innovante de l'année 2022, il nous faut séduire des entreprises/fondations.

Un document « top » doit être finalisé. Luc, directeur de l'agence bleupiment.fr, et Emmanuelle de l'agence colibri-partners.com travaillent sur un dossier de présentation. **Le document final pourra ensuite être utilisé par chaque membre de l'association qui souhaite promouvoir son implication via les réseaux sociaux.**

